

Hauts-de-France, Somme  
Boves  
120 rue Victor-Hugo, ancienne rue de Saint-Nicolas

## **Ancienne maison, devenue école communale de filles, actuellement centre d'action sociale**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA80002933  
Date de l'enquête initiale : 2003  
Date(s) de rédaction : 2003  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : maison, école  
Destinations successives : maison, école  
Parties constituant non étudiées : cour, jardin

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en village  
Réseau hydrographique : canal Vaubert  
Références cadastrales : 1811. I 403, 404 ; 2003, AH, 249

### **Historique**

Les états de section conservés aux archives départementales indiquent que la maison et jardin, visibles sur le cadastre de 1806, appartiennent au boucher François Tellier. Les matrices signalent la construction de deux maisons, l'une en 1835, la seconde en 1870. Une construction est ensuite réalisée en 1877, après l'achat de la propriété par la commune, pour y établir une école de filles. Les sources de la série O indiquent qu'en 1876, la commune fait l'acquisition d'une propriété comprenant une maison, sur rue, un hangar, une remise et un portail donnant accès au terrain en dépendant. L'architecte Sevin dessine les plans des salles de classe construites au fond de la cour. Le logement de l'institutrice est aménagé en 1879. Un préau est construit en 1907, sur les plans de l'architecte Alfred Cuvillier.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle (détruit), 3e quart 19e siècle (détruit), 4e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1835 (daté par source), 1870 (daté par source), 1877 (daté par source), 1879 (daté par source), 1907 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Irénée Alfred Cuvillier (architecte, attribution par source), Alphonse Sévin (architecte, attribution par source)

### **Description**

L'édifice comprend actuellement deux salles de classes implantées entre cour et jardin. Construites en briques et couvertes d'ardoises, la façade sur cour présente deux pignons accolés, correspondant à chacune des classes. Mutation : Disparition du logement d'enseignant et des dépendances de l'école ; accès latéraux d'origine sont actuellement transformés en fenêtres.

### **Éléments descriptifs**

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique  
Matériau(x) de couverture : ardoise  
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

## Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O844. **Boves. Biens communaux (avant 1869).**
- AD Somme. Série O ; 99 O845. **Boves. Biens communaux, aliénations, acquisitions (avant 1869).**
- AD Somme. Série O ; 99 O846. **Boves. Travaux communaux (avant 1869).**
- AD Somme. Série O ; 99 O847. **Boves. Travaux communaux (avant 1869).**
- AD Somme. Série O ; 99 O848. **Boves. Travaux communaux (avant 1869).**
- AD Somme. Série O ; 99 O856. **Boves. Travaux communaux (1870-1939).**
- AD Somme. Série P ; 3 P 131/2. **Boves. Etat des sections.**
- AD Somme. Série P ; 3 P 131/3. **Boves. Matrices des propriétés foncières 1827-1882.**

## Annexe 1

### Délibération du conseil départemental de l'instruction publique de la Somme, 1854 (AD 80 ; 99 O 845)

La maison d'école de filles de Boves est "mal située, tout à fait insalubre et insuffisante, tant pour la classe où les élèves se trouvent entassées les unes sur les autres, que pour les institutrices religieuses, qui n'ont pour chambre à coucher qu'un mauvais galetas où elles arrivent par un escalier à moulin situé à l'extérieur."

La maison Jérôme, dont l'acquisition est projetée, est un bâtiment de 11 m de façade sur 6 à 7 m de profondeur. On prévoit d'y installer au rez-de-chaussée : une cuisine, un cabinet et deux classes, et le logement des soeurs à l'étage. L'aménagement est jugé trop exigu pour accueillir 120 élèves.

"Les classes éclairées au couchant par les fenêtres qui donnent sur la rue, et au levant par des fenêtres ouvrant sur la cour, seraient fréquemment troublées par le bruit qui se fait constamment au centre de cette grande commune, et des précautions devraient être prises quant à la clôture des croisées, pour que les regards des passants ne puissent plonger jusqu'à l'intérieur de la classe."

Au delà de la rivière, qui forme la limite de la parcelle, se trouve une maison occupée par un cabaretier, qui transforme son jardin en salle de bal, le dimanche. La tranquillité des religieuses devraient donc être assurée par la construction d'un haut mur de clôture.

## Illustrations



Vue générale.  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR22\_20038010663NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

L'architecture de l'enseignement des communes d'Amiens métropole (IA80002326)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Boves (IA80002383) Hauts-de-France, Somme, Boves

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale.

IVR22\_20038010663NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation